

ALPES AUDIT CONSEILS EXPERTISES

A.A.C.E

Société par Actions Simplifiées au capital de 38.113 euros

Siège social : 14C Avenue Pierre de Coubertin – 38170 SEYSSINET PARISSET

RCS DE GRENOBLE
N° SIREN : 397 845 942 00028

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24/01/2025

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 73.942,80 euros de la manière suivante :

- ✓ Distribution de dividendes..... 60.025,00 €
- ✓ Autres réserves.....13.917,80 €

Etant précisé, que conformément à l'article 24 des statuts de la société, le service de ces dividendes est affecté aux 1.225 actions de préférences de catégorie P, qui disposent d'un droit prioritaire et cumulatif à hauteur de 60.025 euros (soit 40,82€ par action de préférence).

Compte tenu de cette distribution, les dividendes prioritaires et cumulatifs sont totalement servis depuis leurs origines et aucun report n'est constaté sur les distributions des exercices futurs. Le tableau ci-dessous récapitule les distributions des 3 dernières années.

Exercice clos le	Dividendes versés	Dividendes restant à verser pour les actions de Préférences de catégorie P
31/12/2023	60.025 €	- €
31/12/2022	60.025 €	- €
31/12/2021	70 050 €	- €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La Présidente
SARL K6 Conseil

Représentée par son gérant Cyril BARBAGALLO





BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	467 785		467 785	467 785		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	136 795	73 106	63 689	81 852	18 162	22.19
	Installations techniques, matériel et outillage				5 899	5 899	100.00
	Autres immobilisations corporelles	44 656	27 686	16 970	23 092	6 122	26.51
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 000		1 000	1 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	229		229	229		
Total II		650 465	100 792	549 673	579 857	30 183	5.21
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	236 852	5 241	231 611	258 639	27 028	10.45
	Autres créances	70 041	3 000	67 041	62 577	4 464	7.13
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	400 000		400 000	60 000	340 000	566.67
	Disponibilités	199 059		199 059	261 449	62 389	23.86
	Charges constatées d'avance (3)	2 500		2 500	12 578	10 078	80.12
	Total III	908 452	8 241	900 210	655 242	244 968	37.39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 558 917	109 033	1 449 884	1 235 099	214 785	17.39

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 38 112)	38 112	38 112		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	123 187	123 187		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 811	3 811		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	402 076	403 563	1 487	0.37
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	73 943	58 538	15 405	26.32
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	641 129	627 212	13 918	2.22
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (1)	Total II				
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Total III				
DETTE (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	54 064	86 085	32 021	37.20
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	7 075	1 841	5 234	284.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 592	36 707	15 116	41.18
	Dettes fiscales et sociales	122 925	103 265	19 661	19.04
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	17 362	25 467	8 105	31.83
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Produits constatés d'avance (1)	585 737	354 523	231 214	65.22
	Total IV	808 754	607 887	200 867	33.04
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 449 884	1 235 099	214 785	17.39



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	29
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	29
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	29
Permanence ou changement de méthodes	29
Informations générales complémentaires	30
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	30
Etat des amortissements	30
Etat des provisions	30
Etat des échéances des créances et des dettes	30
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	30

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice.

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus